



## Saison 2023/2024 Procès-Verbal N°3

# Comité de Direction

## Réunion du Lundi 28 Août 2023

---

**Présidence :** Nicolas POTTIER.

---

**Présents :** Claude BARRÉ, Joël BÉASSE, Vincent CALLICO, Geneviève CHARRIER, Yann CHAUVEL, Christophe CHESNAIS, Michel ÉLOY, Dominique GARANGER, Marie-Claude HOUDAYER, Pierre MONNIER, Pascal PERRET, Pascal PINÇON et Alain QUINTON.

---

**Assistent à la réunion :** Mickaël DUPIN (Directeur Administratif),  
Mathieu AIRAULT (Conseiller Technique).

---

**Absents excusés :** Benoît LEFÈVRE, Gérard PELOUIN, Stéphanie PETTIER, Jean-Noël PICOT, Fabrice GUILLOCHIN (Président CDA) et Arnaud BULENGER (Conseiller Technique).

La séance est ouverte à : 18h30

Le Comité de Direction informé du décès de :

- Mr Jean-Claude GARNEVAULT ancien Président de l'US La Bigottière-Alexain.
- Mr Alexis CRUARD – joueur des clubs de l'US Changé, GYS Laval et Ancienne de Château-Gontier.
- La maman de Dominique BERTHELOT arbitre.

présente ses sincères condoléances aux familles et aux clubs.

---

### ORDRE DU JOUR

Ordre du jour prévisionnel :

- Joies et Peines.
- Adoption procès-verbaux.
- Informations de la Fédération.
- Informations de la Ligue.
- Informations du District.
- Questions diverses et tour de table.

Le secrétariat de la séance est assuré par Christophe CHESNAIS.

## PROCÈS-VERBAUX

- Procès-verbal n°2 du Comité de Direction du 26 Juillet 2023 est adopté à l'unanimité.

### 1 – FÉDÉRATION

- Reçu de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Amateur, le calendrier des diverses finales nationales Futsal ainsi que le cahier des charges concernant l'organisation.
- Reçu de la Ligue de Football Amateur un courrier et évaluation relatifs aux contrats d'objectifs de la saison 2022-2023.
- Reçu d'Anthony GAUTIER – Directeur de l'Arbitrage – et de Stéphanie FRAPPART – Directrice Technique déléguée à l'arbitrage féminin – un courrier concernant un accès à la plateforme Darfish.
- Reçu de la Ligue de Football Amateur une convocation pour la réunion du Collège des Présidents de District qui se tiendra en visioconférence le Lundi 4 Septembre à 18h00. Nicolas POTTIER y participera.

### 2 - LIGUE

- Reçu le planning des réunions de l'Équipe Technique Régionale en Arbitrage pour la saison 2023-2024. (Voir annexe 1)
- Invitation au Séminaire Engagement Citoyen qui se tiendra le Mardi 19 Septembre à St Sébastien sur Loire. Nicolas POTTIER, pris par ses activités professionnelles, s'est excusé pour sa non-participation.
- Réunion en visioconférence le Jeudi 31 Août pour la composition de la Commission Jeux Olympiques et Paralympiques. Marie Claude HOUDAYER (représentante des élus) et Mathieu AIRAULT (salarié) représenteront le District de la Mayenne.
- Reçu de la Ligue des Pays de la Loire des informations liées au Fond d'Aide pour le Football Amateur (FAFA) pour 2023-2024. L'enveloppe régionale dédiée aux équipements sportifs s'élève à 487 000 euros (pour rappel le montant était de 553 000 euros pour 2022-2023). 60 000 euros pour le District de la Mayenne et 25 000 supplémentaire dans le cadre du développement de terrains synthétiques aide de la Ligue des Pays de la Loire.

### 3 - DISTRICT

#### 3.1 – Licences :

- À la date du Lundi 28 Août, le District enregistre 10515 licences. Pour comparaison à la même date, la saison dernière 9615 licences étaient comptabilisées.  
Pour information, à ce jour, 102 arbitres sont désignables sur les 157 qui ont renouvelé. La saison dernière 127 étaient désignables à la même date.

#### 3.2 – Compétitions :

- Le Comité de Direction valide à l'unanimité moins une voix contre (Joël BÉASSE), le calendrier général des compétitions. Les dispositions particulières aux compétitions départementales seniors et le tableau réglementaire des montées et des descentes sont publiées avant le début des championnats. [Lire ici !](#)
- La Commission d'Organisation des Compétitions a réalisé un immense travail pour la création des différents groupes pour l'ensemble des compétitions seniors. Tâche extrêmement ardue pour respecter les vœux très nombreux des clubs.
- Le Comité de Direction décide de créer un Critérium Futsal réservé aux équipes 1 disputant les Championnats de D2 et D3 et non inscrites en Coupe Nationale. Cette nouvelle compétition est instaurée afin de combler les dates « libres » du calendrier général programmées jusqu'au mois de Janvier.

### 3.3 – Activité clubs :

- Mise en sommeil de l'équipe féminine seniors de l'AS Martigné. Accord du District.
- Reprise d'activité du club de Laval Thalès.

### 3.4 – Article 9 :

- Rappel aux clubs la modification réglementaire votée lors de l'Assemblée Générale de la Ligue des Pays de la Loire du Samedi 03 Juin 2023 concernant l'article 9, dont extrait ci-après (voir annexe 3).
- Rappel, certains clubs peuvent se trouver en infraction à l'article 9 lors de la comptabilisation des jeunes joueurs ayant participé à des rencontres. En effet, certains clubs ne font pas de feuille de match (FMI ou papier) pour la catégorie U13). Le District a instauré une règle concernant ce problème et qui concerne trop souvent les mêmes clubs.

### 3.5 – Tournoi 4 régions pour l'Europe :

- Mathieu AIRAULT relate un compte rendu établi par Arnaud BULENGER (voir annexe 4).
- Le Tournoi des 4 régions s'est déroulé à Kaufbeuren (Allemagne) du 05 au 11 aout 2023.
- Reçu de Robin CARTIER divers documents nécessaires pour le tournoi. Remerciements pour l'important travail réalisé.
- En 2024, le tournoi devrait se dérouler en Roumanie.

### 3.6 – Trésorerie :

- Claude BARRÉ – trésorier – :
  - Présente le tableau des provisions arrêté au 30 Juin 2023.
  - Commente le budget prévisionnel pour la saison 2023-2024.
  - Informe les membres du Comité de Direction qu'il n'a pas encore le retour du Commissaire aux Comptes et ne peut, donc, pas présenter le résultat de l'exercice 2022-2023.

### 3.7 – Commissions :

- Mise à jour des commissions :
    - Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage : Michel ÉLOY est nommé Président. Remerciements à Marie Claude HOUDAYER.
    - Commission Départementale d'Organisation des Évènements : Marie Claude HOUDAYER est nommée Co-Présidente au côté de Gérard PELOUIN.
      - Marie Claude étant nommé responsable des réceptions et entretien du District.
      - Gérard étant nommé responsable de l'organisation logistiques des stages.
    - Commission Départementale Citoyenneté et Foot Solidaire : Adrien CRIBIER est nommé Président de cette commission.
    - Commission Régionale du PPDF : Yann CHAUVEL est confirmé représentant du District.
    - Commission Régionale des Labels : Michel ÉLOY est nommé représentant du District.
  - Le Comité de Direction prend note des démissions :
    - Étienne JOUVIN – Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales et Commission Départementale Développement et Animation des Pratiques.
    - Christophe GOHIER – Commission Départementale d'Organisation des Compétitions Jeunes et Féminines.
  - Cessent leurs fonctions dans les secteurs du Football d'Animation :
    - Pascal SOUTIF (secteur Haut Maine et Pail).
    - Hubert DION (secteur Craon-Cossé).
    - Jean-Marie BRILLET (secteur Coëvrons).
- Le Comité de Direction les remercie tous pour les services rendus.
- Reçu une candidature spontanée pour intégrer une commission de Corentin GALLOT. Pris note.

### **3.8 – Valorisation des bénévoles :**

- Comme les saisons précédentes, le partenariat entre le Stade Lavallois Mayenne FC et le District va permettre de récompenser les bénévoles œuvrant dans les clubs. Dorénavant, en cas d'absence de réponse à l'invitation du District dans les délais demandés, les places réservées à un club seront redistribuées.

### **3.9 – Communication :**

- Nicolas POTTIER a communiqué auprès de tous les clubs sur la problématique des effectifs des clubs de D4 et solutions qui peuvent être mises en œuvre.

### **3.10 – Correspondances :**

- Un mail a été adressé à l'ensemble des clubs pour leur rappeler :
  - Que pour être comptabilisé au Statut de l'Arbitrage, les demandes de licence des arbitres doivent être faites au plus tard le 31 Août.
  - Que la liste des joueurs à qui il reste des matchs de suspension à purger est consultable sur votre Footclub dans l'onglet Organisation puis Procès-verbaux.
- Demande du Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage de la Sarthe. Le Bureau de Comité de Direction n'a pas donné de suite favorable.
- Reçu l'arrêté municipal d'interdiction du terrain municipal des sports à Oisseau (travaux) et de la solution de repli sur le terrain de Chatillon sur Colmont. Pris note.
- Mail de Robert VIOT – Président AS Argenton Notre Dame – concernant la règle du nombre de joueurs susceptibles de redescendre en équipe inférieure et celle des repêchages. Le Président lui a répondu.
- Invitation reçue du District du Maine et Loire pour leur Assemblée Générale du Vendredi 15 Septembre. Remerciements.

### **3.11 – Salariés :**

- Une rupture conventionnelle a été signée entre le District et Sabrina CHASSIN qui assurait le ménage des locaux. Une solution pour palier à son départ est en réflexion.
- Mail de remerciements d'Arnaud BULENGER concernant une information du Président de District.
- Isabelle MENANT est en arrêt de travail. Ses divers interlocuteurs habituels doivent obligatoirement continuer à correspondre via son adresse mail habituelle. Cela facilitera le travail administratif.

### **3.12 – Structures gonflables :**

- Le District a refusé la mise à disposition des structures gonflables à un club car il rappelle que celles-ci ne peuvent être utilisées que dans le cadre d'une activité du club demandeur.

### **3.13 – Assemblée Générale :**

- Pour rappel, l'Assemblée Générale du District de la Mayenne se tiendra le Vendredi 8 Septembre à 19h30 au Bourgneuf la Forêt.
- La convocation a été envoyée à tous les clubs.

### **3.14 – Matches équipe de France Futsal :**

- Dans le cadre de la qualification pour la prochaine Coupe du Monde, le Mercredi 20 Septembre à 21h05 à l'Espace Mayenne, l'équipe de France Futsal reçoit l'équipe d'Allemagne. Bon de commande Clubs [Ici !](#)

### **3.15 – Arbitrage :**

- La première Formation Initiale d'Arbitre est en cours. 17 candidats sont inscrits.

### 3.16 – Conseillers Techniques :

- Réunion de rentrée des responsables techniques et professeurs coordonnateurs des sections sportives et classe à horaires aménagées le mardi 19 septembre 2023, 18h15. la présence du responsable technique est obligatoire.
- Dans le cadre de l'opération « FOOT A L'ÉCOLE » édition 2022/2023, réception des kits de récompenses à destination des écoles primaires ayant participé au double projet.
- Mail du club de l'AS Ballée concernant l'organisation de modules de formation. Arnaud BULENGER a répondu que le calendrier était déjà établi depuis fin mai mais il retient la demande pour la saison 2024-2025.
- Mathieu AIRAULT :
  - Informations sur le nombre d'équipes U14 Garçons.
  - Point sur les diverses reprises des différentes catégories dans les diverses pratiques.
  - Réunion de la Commission Foot d'Animation : Mardi 29 Septembre.
  - Commission des Labels : établissement en cours de la liste des référents des élus pour les visites et réunions dans les clubs.

### 3.17 – Terrain Foot 5 :

- Nicolas POTTIER fait le point sur divers dossiers en partenariat avec le Conseil Départemental concernant ces terrains de Foot 5.
- Une réunion en visioconférence tripartite réunissant la Fédération Française de Football, le Conseil Départemental et le District de la Mayenne représenté par Nicolas POTTIER est programmée
- 8 terrains devraient être réalisés avant fin 2023.

## **5 – QUESTIONS DIVERSES / TOUR DE TABLE**

- Joël BÉASSE :
  - Vendredi 1<sup>er</sup> Septembre : Réunion de la Commission Départementale d'Organisation des Compétitions Futsal.
  - Pour la saison 2023-2024, 57 équipes Futsal sont inscrites (+7)
  - 2 équipes arrêtent : Renazé-St Saturnin et Juvigné.
  - 7 nouvelles équipes : SP.L Gorrion SERAP, Ent Oiseau-St Georges, AS Vaiges, US St Pierre la Cour-Port Brilllet, ES Azé, A Laigné-Loigné et ES Quelaines.
  - Lundi 11 Septembre : réunion rentrée des clubs futsal.
  - Samedi 16 Septembre : stage des arbitres futsal.
- Geneviève CHARRIER :
  - Souhaite que les clubs mettent à jour régulièrement, sur la plateforme footclub, les coordonnées téléphoniques de leurs correspondants.
- Michel ÉLOY :
  - Réflexion du club du CA Voutré pour que le District fasse une initiation découverte du Foot en Marchant.
- Pascal PINÇON :
  - Information demandée sur la licence nécessaire pour être délégué de son club lors d'une rencontre. Lorsque la personne possède déjà une licence de pratiquant, il suffit de demander une licence de dirigeant qui est gratuite dans ce cas-là.
  - Réflexion de l'organisation de rencontres de Golf Foot sur les terrains de swing golf mayennais.

- Dominique GARANGER :
  - UNAF : Journée « plein air » le Samedi 7 Octobre à Peuton.  
Loto public les 14 et 15 Octobre à la salle des Mûriers à Craon.
  - Une initiative nationale appelée « l'outil du ressenti » permet désormais aux arbitres de renseigner, via leurs espaces de désignations, leurs ressentis concernant les divers comportements lors des rencontres.
  
- Christophe CHESNAIS :
  - Date des réunions : Bureau du Comité de Direction : Mardi 12 Septembre à 19h00  
Comité de Direction : Mardi 26 Septembre 2023 0 18h30

---

Prochaine réunion du Comité de Direction : Mardi 26 Septembre 2023 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Le Président du District



**Nicolas POTTIER**

Le Secrétaire Général



**Christophe CHESNAIS**



Saison 2023/2024  
Procès-Verbal N°3

**Comité de Direction**  
Réunion du Lundi 28 Août 2023

# Annexe 1



## Calendrier ETRA 23 - 24

Réunion	Date	Horaires	Lieu	Membres
1	Mardi 26 Septembre 2023	13h – 19h	Saint-Sébastien sur Loire	CTRA + CTDA + Président CRA + Responsables ETDA
2	Jeudi 26 Octobre 2023	9h – 16h30	Saint-Sébastien sur Loire	CTRA + CTDA
3	Jeudi 7 Décembre 2023	13h – 19h	Saint-Sébastien sur Loire	CTRA + CTDA + Président CRA + Responsables ETDA
4	Mardi 30 Janvier 2024	9h – 16h30	Saint-Sébastien sur Loire	CTRA + CTDA
5	Jeudi 28 Mars 2024	9h – 16h30	Montaigu	CTRA + CTDA
6	Jeudi 16 Mai 2024	13h – 19h	Saint-Sébastien sur Loire	CTRA + CTDA + Président CRA + Responsables ETDA





Saison 2023/2024  
Procès-Verbal N°3

**Comité de Direction**  
Réunion du Lundi 28 Août 2023

# Annexe 2

## **ARTICLE 9 – OBLIGATIONS**

I. Les clubs participant aux championnats R1, R2, R3, D1 sont dans l'obligation :

1. Critère 1 : de s'engager en Coupe Pays de la Loire Seniors Masculines.
2. Critère 2 : d'engager une équipe réserve senior en championnat et d'y participer jusqu'à son terme. Cette obligation est remplie pour le club dont l'équipe première évolue dans un championnat supérieur au R1.
3. Critère 3 : de former des joueurs dans les conditions figurant au tableau ci-après, la Commission d'Organisation compétente :
  - a) Informe les clubs - au plus tard le 30 décembre - de leur situation datée au 30 novembre de la saison en cours,
  - b) Statue sur la situation de chaque club à la date échue de la compétition concernée.

<b>Niveau</b>	<b>Engagements d'équipes de jeunes</b>
<b>R1</b>	Engager en nom propre au moins deux équipes de jeunes de football à 11 (dont au moins une équipe participant à un championnat masculin de catégorie U19 ou U18 ou U17) dans les championnats officiels de jeunes masculins (nationaux, régionaux, départementaux) et d'y participer jusqu'à son terme, OU Licencier 26 joueurs U12 à U19 participant chacun a minima à 8 rencontres de compétitions officielles en groupement de jeunes ou en ententes de jeunes dans le(s)quel(s) le club est engagé
<b>R2</b>	Engager en nom propre au moins deux équipes de jeunes de football à 11 (dont au moins une équipe participant à un championnat masculin de catégorie U19 ou U18 ou U17) dans les championnats officiels de jeunes masculins (nationaux, régionaux, départementaux) et d'y participer jusqu'à son terme, OU Licencier 22 joueurs U12 à U19 participant chacun a minima à 8 rencontres de compétitions officielles en groupement de jeunes ou en ententes de jeunes dans le(s)quel(s) le club est engagé
<b>R3</b>	Engager en nom propre au moins deux équipes de jeunes de football à 11 (dont au moins une équipe participant à un championnat masculin de catégorie U19 ou U18 ou U17) dans les championnats officiels de jeunes masculins (nationaux, régionaux, départementaux) et d'y participer jusqu'à son terme, OU Licencier 18 joueurs U12 à U19 participant chacun a minima à 8 rencontres de compétitions officielles en groupement de jeunes ou en ententes de jeunes dans le(s)quel(s) le club est engagé

Ces 3 critères ne concernent que l'équipe supérieure des clubs évoluant dans les championnats définis dans le tableau susmentionné, les championnats nationaux faisant l'objet de leur propre réglementation concernant ces obligations. À titre d'exemple, un club ayant son équipe 1 disputant le championnat National 2 et son équipe 2 disputant le championnat de R1, les obligations du club ainsi que les sanctions concernent l'équipe de R1, équipe supérieure de Ligue.

II. Sanctions prévues : Le club qui ne répond pas cumulativement aux 3 critères susmentionnés se verra infliger les sanctions suivantes à l'issue de la saison :

- Club évoluant en D1 District : interdiction d'accession au R3.
- Club évoluant en R1, R2 et/ou R3 :
  - o 1ère année d'infraction : Retrait de 3 points au classement par critère non respecté à l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club participant au R1, R2 ou R3.
  - o 2ème année d'infraction : Retrait de 5 points au classement par critère non respecté à l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club participant au R1, R2 ou R3.
  - o 3ème année d'infraction : Retrait de 7 points au classement par critère non respecté à l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club participant au R1, R2 ou R3.

III. Pour les clubs dont l'équipe supérieure participe à un championnat de niveau D2 à D5, le Centre de Gestion concerné dispose d'un espace de liberté pour fixer les obligations des clubs.



Saison 2023/2024  
Procès-Verbal N°3

**Comité de Direction**  
Réunion du Lundi 28 Août 2023

# Annexe 3

## Tournoi des 4 régions à Kaufbeuren (Allemagne) du 05 au 11 aout 2023.

En préambule voici les « positions » des joueurs Mayennais 2007 qui sont en fin de cycle avec nous sur le parcours PPF (joueurs non intégrés à la sélection départementale) :

Courcoul Marius 01/01/2007 contrat pro Angers Sco  
Ledain Samuel 14/12/2007 contrat stagiaire Rennes Stade  
El Baraka Jibril 23/02/2007 contrat aspirant groupe U17 Rennes Stade  
Bourdais Yann 23/10/2007 pôle espoirs futsal Lyon

Un joueur de notre sélection est passé, à l'issue du parcours U16 avec nous, dans le groupe U17 nation du Laval Stade, il est venu avec nous.

7 joueurs de cette génération sont passés par nos détectations est sont dans le groupe U17 nation du Laval Stade : Diallo M, Hassan Loni B, Heckel A, Rastoll T, Tulomba C, Fourmond N, Gaudin A.

Sur place, nous avons fonctionné avec moi entraîneur principal, Alexis Trihan adjoint, Dimitri Cornu prépa athlétique et gdb, Robin Cartier team-managers.

Nous avons fait 2 journées de matchs avec 3 rencontres de 30 minutes à chaque journée en rencontrant les 3 autres équipes. Dans la continuité du stage de Sablé et des matchs de préparation, nous avons opté pour une position de bloc équipe médian afin d'exploiter la profondeur dans le dos des adversaires. Nous nous sommes rendu compte que tous les adversaires avaient opté pour un jeu direct, en privilégiant les transitions rapides. Des ajustements ont été nécessaires après cette première journée.

Sur le plan de la cohésion de groupe, de la posture des joueurs, le bilan est très positif. Un seul joueur n'est jamais rentré pleinement dans le tournoi. Pas de problème de comportement, le groupe à bien vécu et l'objectif 'd'ouverture d'esprit » est atteint. Tout cela sera utile aux joueurs qui fourniront nos équipes régionales jeunes et seniors dans les années à venir.

Résultats J1 : Mayenne – Cernauti (UK) 0-1 ; Suceava (R) – Mayenne 1-0 ; Schwaben (D) – Mayenne 2-0

Résultats J2 : Cernauti (UK) – Mayenne 0-2 ; Mayenne – Suceava (R) 0-0 ; Mayenne – Schwaben (D) 0-1

Remerciements aux membres du staff, à l'ensemble des personnels du District pour la préparation, à l'ensemble des intervenants du Conseil départemental, aux personnes du Bezirk de Souabe qui nous ont accueilli.

Arnaud BULENGER  
C.T.D PPF 53

